

QUESTIONS TECHNIQUES

- Compte tenu des risques d’effondrement en cas de terrassements à l’arrière de la partie de mur conservée, il est décidé de faire sortir le drain de la partie neuve comme indiqué sur le croquis joint en annexe
- M.LANGLOIS demande à l’entreprise de couler le béton de semelle avec une goulotte arrivant en bas du talus pour éviter la ségrégation des agrégats dans le béton

Prochaine réunion : MERCREDI 23 DECEMBRE 2009 A 9 H

Diffusion

- SYNDIC – M.QUES carnoux.immo2@wanadoo.fr
- M.SECCHI jeanjacques.secchi@sfr.fr
- CASSIS CONSTRUCTION cassis-construction@wanadoo.fr